Énergie: programme pluriannuel d'études, d'analyses et de prévisions 1998-2002 (ETAP)

1998/0233(CNS) - 23/09/1998

La commission a adopté le rapport touchant aux programmes pluriannuels dans le secteur de l'énergie : il porte sur la simplification et la coordination de la politique énergétique et permet d'identifier les priorités. Le rapport de M. Van VELZEN traite du programme-cadre énergie concernant une action pluriannuelle d'études, analyses et prévisions (programme ETAP). Pour le rapporteur, le suivi du marché et les analyses constituent des outils essentiels pour définir et développer une politique énergétique saine. ETAP fournit un cadre pour les actions dans ce domaine et vise à identifier, à l'échelon européen, les questions-clés de demande et de la production d'énergie dans le futur. Il veut qu'un intérêt tout particulier soit porté à la stratégie énergétique sur le changement climatique et aux dynamiques des marchés intérieurs du gaz et de l'électricité et à la dépendance croissante de l'UE dans le secteur de l'énergie. Les amendements qui ont été adoptés visent à renforcer les analyses et le suivi de la libéralisation du secteur de l'énergie dans l'UE, tout particulièrement, pour ce qui est de l'électricité, dans le contexte du marché intérieur de l'énergie et, d'autre part, de la sécurité de l'approvisionnement énergétique, eu égard notamment au fait que l'UE dépend de plus en plus des pays tiers à cet égard.